

Compte-rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 15 mars 2016

Nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Cette réunion avait pour objet :

- 1) L'approbation du Procès Verbal (PV) de la séance du 9 octobre 2015 ;
- 2) Renouvellement du mandat de la déléguée ;
- 3) Présentation de la note d'orientation du secrétariat général ;
- 4) Comptes rendus du groupe de travail du 17/12/2015 et de l'audition du 12/01/2016 ;
- 5) Crédits d' Actions Locales (CAL) 2016 ;
- 6) Avis sur le renouvellement du marché des places en crèche ;
- 7) Restauration : restaurants financiers ;
- 8) Comptes rendus des séminaires des délégués des 3 et 4/11/2015 ;
- 9) Questions diverses (dont SRIAS coupons sport).

1) Le PV de la séance du 9 octobre 2015 a été approuvé.

2) A l'unanimité, les membres du CDAS, ont renouvelé le mandat de déléguée de l'action sociale à Marie-Thérèse KOCH.

3) Dans un contexte général de baisse des dotations, 2016 est une année de transition (en attendant l'élaboration d'une feuille de route pluriannuelle qui cadrera les politiques ministérielles d'action sociale).

La dotation tiendra compte de la réalité des effectifs (dont actifs, retraités, enfants).
Pour information, la dotation pour 2016 du CAL est de 92 777 € pour le VAL-DE-MARNE.

4) Comptes rendus du groupe de travail du 17/12/2015 et de l'audition du 12/01/2016 :

Après audition des différents prestataires concernant le spectacle du futur arbre de Noël, nous avons retenu la fête foraine au Parc Floral de PARIS. Le spectacle aura lieu le mercredi 7 décembre 2016.

Les chèques cadeaux seront reconduits.

La sortie des retraités aura lieu au Musée du Quai BRANLY (visite du musée, repas, promenade en bateau) les 19 et 26 mai 2016.

5) CAL 2016 prévisionnel :

- Arbre de Noël (spectacle, goûters, chèques-cadeaux des 3/14 ans) : 46 040,41 € ;
- Sortie Retraités : 7 330 € ;
- Colis solidarité : 2 250 € ;
- Conseillère en Économie Sociale et Familiale : 7 500 € ;
- Consultation juridique : 1380 € ;
- Chèques cadeaux 15/16 ans : 3285,09 € ;
- Coins repas : 879,14 € ;
- Les minis colos : 21 000 € (une note à venir de la délégation proposera un choix de 9 séjours).

NOUVEAU : mise en place à compter du 4 avril 2016 d'une consultation auprès d'un psychologue, un lundi après-midi par mois. Inscription auprès de la délégation de l'action sociale. Une somme de 1 302 € est prévue à cet effet.

6) Le VAL-DE-MARNE dispose de 18 berceaux dont les conventions sont en cours de renouvellement (IVRY-SUR-SEINE, NOGENT-SUR-MARNE et CRETEIL).

7) En ce qui concerne les restaurants financiers, il a été à nouveau évoqué les problèmes existant sur les sites d'ORLY, VILLEJUIF, L'HAY-LES-ROSES. Concernant le site de CHARENTON-LE-PONT, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 94 a évoqué la différence de prix des repas payés par les agents selon qu'ils travaillent à la Trésorerie Amendes ou au Centre des Finances Publiques. La déléguée s'est engagée à trouver une solution afin que tous bénéficient du tarif le plus avantageux.

8) Comptes rendus des séminaires des délégués des 3 et 4/11/2015 :

Le maillage départemental de l'action sociale est maintenu.

Le manque de médecins de prévention a été évoqué.

La prestation CESU qui a connu un vif succès a fait l'objet de 2 088 demandes au niveau national.

Pour fêter ses soixante-ans, l'EPAF propose 3 nouvelles colonies à CUBA, en THAILANDE et au CANADA.

9) Questions diverses :

La mise en place à titre expérimental des coupons sport par le SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) sera pérennisée.

Le prochain CDAS aura lieu le 7 juin 2016.

Vos représentant(e)s au CDAS :

Titulaires : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christelle FERREIRA, René GUSSE ;
Suppléant(e)s : Frédérique BOREL , Sylvie GUILLERAND, Céline MOREAU.

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.